

**Rapport de la commission ad hoc sur le préavis N° 78 :
Révision des statuts du Conseil régional du
District de Nyon**

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La commission a siégé le 13 janvier en présence de M. le Syndic Jean-Noël Goël afin d'étudier le préavis susmentionné et a voté le 26 janvier 2016 à l'issue du Conseil Communal au Collège du Martinet.

Présents : Michel Deruaz (président), Florence Dos Santos (excusée le 13), Corinne Petitpierre (excusée le 13), José Manuel Dos Santos, Christian Hay (excusé le 13), Jean-Pierre Magnin (excusé le 13), Loïc Haldimann (rapporteur).

Informations fournies par la précédente commission

La Municipalité avait nommé une commission consultative pour étudier un premier projet de statuts du Conseil régional au printemps 2015. La Commission du conseil communal a la même composition que cette commission consultative. La commission consultative s'était réunie le 6 mai 2015 pour une séance d'information du Conseil Régional. Ensuite, elle avait siégé le 26 mai 2015 afin que M. le Syndic Jean-Noël Goël lui transmette des informations complémentaires sur le fonctionnement du Conseil Régional ainsi que de son Comité Directeur. Cette commission consultative a alors siégé une dernière fois, le 2 juin 2015 afin de formuler alors un certain nombre de commentaires sur la proposition de statut qui lui était faite.

Communication de la commission ad hoc du Conseil communal

La commission ad hoc a apprécié la prise en compte des divers commentaires notamment dans la mise en place de commission de gestion et des finances distinctement séparées. La commission aimerait rappeler que lors de la soumission de statut, il n'est pas possible d'effectuer des amendements. Il est donc nécessaire d'accepter ou de refuser ce préavis sans la possibilité de l'amender.

Conclusions

En conclusion, la commission recommande à l'unanimité des membres d'adopter le préavis selon les termes suivants :

Le conseil communal de Rolle,

vu le préavis 2011-2016 / N° 78 de la municipalité du 30 octobre 2015,
entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- Approuve la révision des statuts du Conseil régional du district de Nyon

Rolle, le février 2015,

Au nom de la commission :

Le président :

Le rapporteur :

Michel Deruaz



Loïc Haldimann

